



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
19 Passage des Récollets

75010 PARIS

Tél : 01.42.05.79.17 Mail : ce.0750981j@ac-paris.fr



Compte-rendu du Conseil d'école n°1 - Jeudi 21 novembre 2013

Personnes présentes : L'équipe pédagogique (PE- PVP), les représentants des parents d'élèves , M. M. Pierre-Paul (Responsable Educatif Ville), M. S. Renard (Directeur du Point Accueil), Mme Eychart (Adjointe au Maire) , M. Bensaïd (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Personnes absentes excusées : Le personnel RASED (enseignants spécialisés et psychologue scolaire) et le personnel DASES (médecin scolaire et assistante sociale) qui travaillent sur plusieurs écoles ; Mme Cadauret, en arrêt-maladie

1- Bilan de la rentrée 2013 :

- **Equipe très stable à l'école des Récollets**, tant au niveau des enseignants (seuls 2 nouveaux enseignants et un changement de directeur) qu'au niveau du périscolaire (Centre de loisirs, animateurs...) et des agents de service : cette stabilité est toujours un gage de réussite et d'apaisement pour les enfants, qui retrouvent chaque année des repères fiables
- **Au niveau du RASED et de la DASES** : L'école accueille la même psychologue que l'an dernier : Maryse PASINI , et une enseignante E (sur les 2 de l'an dernier) : Aurélie DUCOLONER, ainsi que les mêmes assistante sociale et médecin scolaire : Mmes DELACOUR et MOULIN (qui connaissent donc bien l'école et les familles). Mme PASINI, la psychologue, est plus présente dans l'école cette année car elle peut de plus en plus difficilement travailler dans son école de rattachement (faute de place et de calme, suite aux ARE). L'école n'a pas de maître G attiré; une enseignante G d'un autre secteur, Isabelle CHAUSSON, est détachée sur l'école 2 demi-journées / semaine.
Nous accueillons également cette année 3 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) qui s'occupent au total de 5 enfants « en situation de handicap », et une assistante administrative pour la direction .
- **Effectifs élèves**: ils sont en légère hausse, avec 311 élèves (contre 297 l'an dernier), répartis de façon assez inégale, avec plus de jeunes enfants en cycle 2 que d'élèves de cycle 3 (les familles qui s'agrandissent sont souvent amenées à s'éloigner du centre de Paris pour trouver des logements plus grands moins coûteux)
- **Effectifs par classe** :
 - 3 CP de 24 = 72 CP 2 CE1 de 25 et 26 élèves, et un CE1-CE2 avec 13 CE1 = 64 CE1
 - 2 CE1 de 25 et 26 élèves, et un CE1-CE2 avec 13 CE1 = 64 CE1
 - 2 CE2 de 26 et 27 élèves et les 9 CE2 du double-niveau = 62 CE2
 - 2 CM1 de 21 et 22 élèves, et un CM1-CM2 avec 10 CM1 = 55 CM1
 - 2 CM2 de 24 et 25 élèves, et les 11 CM2 du double-niveau = 60 CM2
- **Situation de la coopérative** : (Nous rappelons les finalités d'une coopérative d'école : achat de ce qui n'est pas financé par la Ville, donc pas de matériel scolaire ou pédagogique.... mais financement de sorties, spectacles etc...

- L'année a démarré avec une coopérative d'environ 7 500 euros . Les photos de groupe ont rapporté presque 700 euros (2 euros de bénéfice /photo sur 346 vendues) (livraison des photos-grimaces en attente). Les photos individuelles rapporteront aussi une certaine somme à l'école : l'équipe enseignante a donc fait le choix de ne pas faire appel aux dons des parents en ce 1^{er} trimestre

→ Une Bourse aux livres avait été organisée l'an dernier par les parents, pour acheter une sono pour les cours d'EPS : l'achat n'a pas été encore fait mais ne saurait tarder.

- 2- **Règlement intérieur** : Il s'appuie, comme chaque année, sur le règlement-type-départemental, et fait mention cette année des nouveaux horaires ; il est lu, discuté et corrigé en Conseil d'école, puis voté pour être distribué à tous les parents. (Résultats du vote après 2 corrections : Pour : 30 voix / Contre : 0 voix)
- 3- **PPMS** : Le PPMS est un « plan particulier de mise en sécurité », c'est-à-dire un protocole qu'il a été décidé d'établir pour tous les établissements scolaires de France, à la suite de l'accident de l'usine AZF à Toulouse (2001) : c'est donc un document qui prévoit la marche à suivre pour mettre en sécurité tous les élèves en cas d'accident majeur, et de savoir que faire en attendant l'arrivée des secours ou la disparition du danger, chaque adulte de l'école ayant, selon l'heure et le lieu où il se trouve, une fonction très précise pour la protection des enfants.
 - La consigne générale, quand l'alerte est déclenchée (sirène dans le quartier + corne de brune dans l'école) est le confinement dans le gymnase, loin de la baie vitrée. Un exercice de simulation est prévu en décembre
 - Pour les parents : la consigne absolue est de ne pas appeler l'école (pour ne pas encombrer les réseaux téléphoniques), ne pas venir chercher son enfant à l'école (on ne vous ouvrira pas), rester chez soi et attendre les instructions générales (radio, télévision) ou de l'école (appel).
 - Tout est expliqué sur la notice distribuée aux parents en même temps que le règlement intérieur
- 4- **Projet d'école** : Pour les années 2013-2016, il est basé sur la maîtrise de la langue, la lecture d'images et la citoyenneté, et s'articule autour de 2 axes principaux :
 - La lecture de texte littéraires, historiques ou scientifiques (selon le niveau de classe), avec un travail sur l'implicite, le rapport entre le texte et l'image, le point de vue du narrateur, l'analyse de la source du texte pour les textes historiques et scientifiques (origine, contexte de rédaction, identité de l'auteur..., paroles rapportées ou d'origine, traduction... etc)
 - La lecture d'images : en histoire des arts (observation d'une œuvre avec prise en compte du contexte historique, des intentions de l'artiste etc), dans le domaine des affiches (de cinéma, de publicité : comprendre le message dit ou suggéré), dans le domaine de l'informatique... le but étant de relativiser, aux yeux des enfants, ce qui est montré : leur faire hiérarchiser les informations iconographiques ou textuelles, leur faire prendre de la distance, développer chez eux le sens critique
 - Pour mieux mener à bien ce projet, l'équipe enseignante suivra un stage sur l'histoire de l'art et sur les techniques informatiques en janvier (ce délai retarde un peu la rédaction des fiches-actions du projet et sa mise en œuvre)
 - Les parents –élus proposent de contacter les parents qui travaillent dans l'audio-visuel ou autour de l'image pour nous accompagner dans ce projet : nous les en remercions et les contacterons au moment voulu.
- **L'école poursuit aussi un projet « langues vivantes »** depuis quelques années , initié par la proximité de l'école avec les gares de l'Est et du Nord, donc une ouverture facile sur les pays de l'Est et du Nord de l'Europe : ce projet se concrétise par une initiation aux langues dès le CP (ce qui n'est pas le cas dans toutes les écoles) et la poursuite de cet apprentissage, anglais ou allemand, tout au long de la scolarité des enfants :
 - *2 CP font anglais, 1 CP fait allemand
 - *Le CE1 P et le CE1-CE2 font anglais, le CE1 V fait allemand
 - *Les 2 CE2 et les 2 CM1 font anglais
 - *Le CM1-CM2 fit anglais et allemand
 - *Les 2 CM2 font allemand
- Ce projet langues se caractérise également par un échange franco-allemand, dont Mme LEVRIER est à l'origine (départ en Allemagne :4, 5 et 6 décembre avec Mmes Girard, Lévrier et Grisey, accueil des

Allemands : 2, 3 et 4 avril 2014). Cet échange permet de faire découvrir aux élèves de chaque pays la scolarité du pays voisin, d'établir une correspondance avant et après le voyage, et, par l'accueil des enfants au sein-même des familles, de créer des liens, parfois durables, entre la France et l'Allemagne; Il y a 5 enfants des 3 classes concernées qui partent en Allemagne, mais tous les élèves de ces 3 classes, lors de l'accueil des Allemands, participeront aux activités ; de plus le CP JP et le CE1 V, qui pratiquent également l'allemand, participeront au repas organisé pour l'accueil des Allemands.... C'est donc un projet qui implique 5 classes dans leur globalité.

5- **Liaisons Maternelle-élémentaire et élémentaire-collège :**

- Pour le collège : une réunion décidée en octobre par l' Inspection Académique pour les écoles et les collèges en Education prioritaire a permis d'évoquer quelques points qui permettraient une meilleure adaptation des élèves à leur entrée en 6^{ème}, comme par exemple une journée portes ouvertes... Mais la liaison CM2-6^{ème} reste difficile par les emplois du temps très divers des enseignants du second degré.
- La liaison Elémentaire- maternelle se concrétisait depuis quelques années par la « lecture d'une belle histoire » faite par des élèves de CE à ceux de maternelle, avec un travail important, en élémentaire, sur la lecture expressive, théâtralisée, et en maternelle sur l'écoute. Avec la mise en place des nouveaux rythmes, il est difficile de trouver un horaire compatible entre les 2 cycles car le matin, quand les enfants sont plus réceptifs, est plutôt réservé aux activités qui demandent de la concentration (acquisition de nouvelles notions) et le début d'après-midi est réservé à la sieste chez les petits : le moment privilégié est la fin de l'après-midi, mais la semaine n'en comporte plus que 2 (le lundi et le jeudi) et il n'a pas encore été possible de trouver un créneau adéquat pour tous...

6- **Travaux prévus :**

- Une grille en métal découpé formant des silhouettes de plantes va être installée devant l'entrée des 2 écoles pendant les vacances de Noël (pour éviter les nuisances dues aux personnes qui s'installent dans les jardinières le soir...)
 - Est également prévue en décembre l'installation de postes internes dans les couloirs et de prises Internet dans chaque fond de classe (ce qui oblige le Centre de Loisirs à être déplacé lors des vacances de Noël)
 - La visite d'architecture aura lieu en mars

7- **Périscolaire – Mise en place des nouveaux rythmes scolaires :**

- Entre 11 h 30 et 13 h 30 : La cantine accueille environ 280 enfants chaque jour et les repas sont généralement bien appréciés. Les encadrants (animateurs et enseignants) sont nombreux et assez stables, ce qui permet la mise en place d'ateliers tels qu'une ludothèque dans le préau (qui fonctionne sur 2 services) ou la BCD (Bibliothèque-Centre de Documentation)
- De 16 h 30 à 18 h : Les enfants restent selon les cas:
 - *aux études surveillées (où 3 encadrants surveillent la réalisation des devoirs)
 - *aux études dirigées (pour les CM1 et CM2, qui réalisent leurs devoirs avec l'aide d'un enseignant)
 - *aux clubs « Coup de Pouce » (pour les CP, par groupe de 5)
 - *en BCD (pour les CE1)
 - *en Ateliers bleus (12 ateliers mis en place sur l'école)
- Nouveaux rythmes scolaires : (La parole est laissée à Mrs Pierre-Paul et Renard, en réponse aux questions des parents FCPE) :
 - Les ateliers, organisés de 15 h à 16 h les mardi et vendredi, accueillent environ 280 enfants dans l'école ou à l'extérieur (espaces Jemmapes ou Lancry par exemple) . Il y a 16 ateliers le mardi (dont 8 gérés par des associations) et 15 le vendredi (dont 5 associations). Pour les ateliers extérieurs à l'école, les enfants sont conduits dans les locaux par des accompagnateurs.
 - Les intervenants sont recrutés par la Direction de la Jeunesse et des Sports, selon un taux d'encadrement d' 1 adulte-Ville de Paris pour 18 enfants, et 1 adulte-Association pour 14 enfants. (Le taux pour les Centre de Loisirs est d' 1 adulte pour 12 enfants)
 - Sans être vraiment « périlleuse », la rentrée a été difficile pour tous (enfants, animateurs, enseignants,

parents...) car nouvelle : quelques enfants se sont ainsi retrouvés sans atelier : ce problème a été résolu par le recrutement de 3 nouveaux animateurs ; malheureusement, ce recrutement fait dans l'urgence n'est pas forcément conforme aux choix des enfants, les thèmes des ateliers ayant été imposés par la Ville (anglais, échecs et jeux sportifs)

→ La stabilité des associations sera assurée aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

→ Les problèmes dus aux difficultés de repères dans le temps chez les enfants devraient disparaître peu à peu, même si l'organisation de ces nouveaux emplois du temps restent très compliquée pour tous. De même, les difficultés de quelques intervenants dans la gestion des groupes devraient se dissiper

→ Les parents auraient aimé qu'un animateur « surnuméraire » soit présent pour les enfants dont l'intervenant est absent ; ce n'est pas prévu par la Mairie pour le moment.

→ Aux parents qui font part des modalités d'inscriptions compliquées au 1^{er} trimestre et demandent pourquoi les ateliers changent chaque trimestre et comment se feront les prochaines inscriptions (ils suggèrent un tirage au sort), il est répondu que la Mairie souhaite faire découvrir le plus d'activités à chaque enfant, d'où le roulement (sauf chorale) et impose le fait que chaque enfant choisisse lui-même son activité ; les prochaines inscriptions auront lieu les 3 et 5 décembre ; un tirage au sort semble difficile du fait que certains enfants choisissent leur atelier en fonction de leurs camarades ; de plus, certains ateliers attirent plus d'enfants que d'autres et il y a donc forcément des insatisfaits, et une liste d'attente.

→ Il est fait part du gros problème que soulève le stockage du matériel et des productions des enfants dans les classes, du rangement des cartables pendant les ateliers extérieurs, du ménage dans les salles de plus en plus souvent occupées... (Tous ces problèmes avaient été anticipés l'an dernier et la Mairie en avait été prévenue sans que les mesures nécessaires ne soient prises.) Les parents sont invités à prendre contact avec Mme Cordebarre (Mairie du X^{ème}) pour lui en parler. A l'avenir, les enfants garderont leur cartable en classe si leur atelier a lieu sur place, ou le rangeront dans le préau s'ils sortent.

→ Les parents qui souhaitent savoir dans quel atelier est inscrit leur enfant peuvent consulter le porte-document du hall de l'école (de même pour les ateliers bleus, dans le porte-document « Qui fait quoi ? »)

→ Les contacts avec le REV peuvent se faire par mail ; il n'est pas prévu de rencontre formelle (le Conseil d'Ecole y pourvoit) ni de cahier de liaison atelier-familles

→ Les enseignants déplorent une augmentation de la fatigue des enfants dès ce 1^{er} trimestre (la coupure du mercredi semblant indispensable et le temps global de présence des enfants à l'école étant supérieur à l'an dernier... - 50 heures pour certains-) ; la concentration est en baisse également dès le vendredi midi, voire dès le jeudi soir chez certains enfants qui se sentent déjà « en week-end ». Tout cela risque d'avoir à moyen ou long termes des conséquences sur les apprentissages scolaires

→ On peut considérer que la Mairie, cette année, se montre généreuse en budget et en réajustements, mais ces frais se font peut-être au détriment d'autres postes budgétaires (Classes de Nature par exemple) et seront-ils les mêmes l'an prochain ?

→ Globalement, les parents ne semblent pas remarquer de changement particulier au niveau de la fatigue de leurs enfants, à part au niveau des problèmes de repérages temporels ; pour certains, les ateliers ARE permettent une ouverture sociale, un décloisonnement et une autonomie favorables aux enfants les plus solides ; mais il semble que les enfants fragiles soient encore plus fragilisés par ces nouveaux rythmes

→ En conclusion, toutes les personnes présentes s'accordent à reconnaître que la Réforme s'est mise en place, à l'école des Récollets, plutôt moins difficilement qu'ailleurs, grâce à une excellente concertation entre les personnels Education Nationale et Ville de Paris, et les parents et l'école ; néanmoins, la vraie question semble être ce qu'apporte la Réforme en valeur ajoutée pour l'enfant, sur du long terme... ?

8- Questions diverses FCPE :

- Vol de goûter : Les quelques problèmes de disparition de goûter relevés en début d'année semblent résolus.
- Accès aux toilettes : il est noté que les plus jeunes enfants oublient parfois de prendre du papier avant d'entrer aux toilettes : une information dans ce sens sera donnée l'an prochain dès le début d'année

Le conseil d'école a pris fin à 20 heures 30- Merci à toutes les personnes qui y ont participé.

Prochain conseil d'école : le 13 mars 2014

